



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

SNCF

Question écrite n° 120309

Texte de la question

Mme Marie-Josée Roig appelle l'attention de M. le ministre auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé des transports, sur les conséquences de la nouvelle grille horaire de la SNCF pour les transport régionaux. La mise en place de la nouvelle grille horaire de la SNCF à partir du 11 décembre 2011, en réduisant l'offre de trains, risque de compliquer voire rendre impossible l'usage des trains pour les professionnels et étudiants en régions. Ainsi, pour prendre l'exemple d'un trajet Avignon-Aix-en-Provence en TGV, les deux premiers trains (7 heures 41 et 8 heures 59) étant supprimés seul celui de 9 heures 42 permettra de se rendre en moins de trois heures à Aix-en-Provence. Le problème se posera également, en fin de journée, en l'absence d'un TGV direct entre les deux gares TGV d'Aix et Avignon avant 19 heures 51. Elle souhaiterait donc connaître la position du Gouvernement sur cette préoccupation des usagers réguliers de la SNCF.

Texte de la réponse

Le service annuel mis en oeuvre par la SNCF et RFF depuis le 11 décembre se caractérise dans toute la France par des changements d'horaires et de dessertes importants. Ces changements interviennent dans un contexte marqué par le lancement par RFF d'un vaste programme de modernisation du réseau, la mise en service de lignes nouvelles et la modification de l'organisation de la circulation ferroviaire. C'est pourquoi l'ensemble des horaires doit s'inscrire dans une trame horaire plus stricte. Au total, 85 % des horaires évoluent en 2012. Néanmoins, ces changements n'affectent que modérément la liaison TGV entre Avignon et Aix-en-Provence. En effet, le service annuel 2012 comprend, dans le sens Avignon-Aix-en-Provence en début de journée, non seulement un train à 9 h42 mais également un TGV à 7 h36 permettant de rejoindre Aix-en-Provence à 8 h00 et Marseille à 8 h16. Par ailleurs, pour les retours de la fin de journée, plusieurs TGV directs permettent de rejoindre Avignon en partant d'Aix-en-Provence avant celui de 19 h51. Des départs sont en effet programmés à 17 h22, 17 h29, 17 h51 et 18 h29. Dans ce contexte de profonde refonte des grilles horaires, les pouvoirs publics ont veillé à ce que la SNCF conduise l'aménagement des grilles horaires en concertation avec les usagers afin de mieux prendre en compte leurs besoins et à ce qu'elle maintienne une desserte adaptée des territoires dans le cadre des missions de service public qui lui incombent.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Josée Roig](#)

Circonscription : Vaucluse (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120309

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 octobre 2011, page 11007

Réponse publiée le : 28 février 2012, page 1912